

COMMUNAUTE DE COMMUNES CÔTE D'EMERAUDE

Séance du 14 décembre 2017

Date de convocation :
8 décembre 2017

Nombre de membres :
En exercice : 39
Présents : 28
Procurations : 10
Nombre de votants : 38

Secrétaire de séance :
Monsieur Bruno DESLANDES

Le quatorze décembre deux mille dix-sept, à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni à la mairie de Dinard, sur la convocation qui lui a été adressée par le Président, Monsieur Alain LAUNAY.

PRESENTS : Monsieur Jean-Pierre BACHELIER, Madame Delphine BRIAND, Messieurs Eugène CARO, Pierre CONTIN, Mesdames Marie-Paule DAHIREL Alix de la BRETESCHE, Messieurs Vincent DEBY-WILKES, Bruno DESLANDES, Bernard DUBOIS, Bruno FONTAINE, Roger GUENGANT, Alain LAUNAY, Fabrice LE TOQUIN, Daniel LEROY, Yannick LOISANCE, Jean-Claude MAHE, François MOREAU, Jean-Luc OHIER, Michel PENHOUE, Mesdames Patricia PERRIER, Jacqueline PLANQUE, Monsieur Christian POUTRIQUET, Madame Nathalie ROBLOT, Monsieur Denis SALMON, Madame Corinne THEBAULT, Messieurs Jean-Louis VERGNE, Guillaume VILLENEUVE, Bruno VOYER.

AVAIENT DONNE PROCURATION : Madame Elisabeth BAUVE-LEROY à Monsieur Jean-Louis VERGNE, Madame Mélanie BILLOT-TOULLIC à Monsieur Vincent DENBY-WILKES, Monsieur Camille BONDU à Monsieur Alain LAUNAY, Madame Valérie DELCOURT à Madame Marie-Paule DAHIREL, Madame Frédérique DYEVE BERGERAULT à Monsieur Michel PENHOUE, Monsieur Philippe GUESDON à Monsieur Eugène CARO, Madame Laurence HOUZE-ROZE à Monsieur François MOREAU, Madame Jacqueline LECUYER à Monsieur Pierre CONTIN, Monsieur Jean-François MERDRIGNAC à Monsieur Guillaume VILLENEUVE, Madame Isabelle REBOUR à Monsieur Yannick LOISANCE.

ABSENTE EXCUSEE : Madame Suzanne SEVIN

Délibération n°2017-231

SPANC – Tarifs 2018

Il est proposé de voter les tarifs 2018 du SPANC ci-dessous .:

Redevance	Montant 2018 en € HT	Montant 2018 en € TTC (10%)	Caractéristiques
« contrôle de conception »	75 €	82.50 €	Forfaitaire, payable en une fois au terme du contrôle
« contrôle de conception » des dispositifs compris entre 19 et 199 Eq-hab	100 €	110.00 €	Forfaitaire, payable en une fois au terme du contrôle
« contrôle de bonne exécution »	75 €	82.50 €	Forfaitaire, payable en une fois au terme du contrôle
« contrôle de bonne exécution » des dispositifs compris entre 19 et 199 Eq-hab	100 €	110.00 €	Forfaitaire, payable en une fois au terme du contrôle
« Contrôle bilan »	200 €	220.00 €	Forfaitaire, payable en une fois au terme du contrôle
« contrôle périodique de bon fonctionnement »	36 €	39.60 €	Forfaitaire et annualisé. Due à partir du premier contrôle périodique de bon fonctionnement.
Contrôle annuel de conformité des dispositifs compris entre 19 et 199 Eq-hab	40 €	44.00 €	Forfaitaire, en complément des coûts inhérents au contrôle de bon fonctionnement
« contre-visite » suite à un précédent contrôle non satisfaisant	40 €	44.00 €	Forfaitaire, payable en une fois au terme du contrôle

Envoyé en préfecture le 19/12/2017

Reçu en préfecture le 19/12/2017

Affiché le

ID: 035-243500725-20171219-2017_231-DE

Intervention en régie (coût horaire)	40 €/h	44.00 €	Forfaitaire, payable en une fois au terme de l'intervention et au prorata du temps passé.
Analyse de rejet « Physico-chimique » y compris prélèvement et flaconnage (MeS – DCO)	100 €	110.00 €	Forfaitaire, payable en une fois à réception des résultats
Analyse de rejet « bactériologique » y compris prélèvement et flaconnage	120 €	132.00 €	Forfaitaire, payable en une fois à réception des résultats
Déplacements sans intervention	0.35 €/km	/	Exigé au prorata des kilomètres réalisés entre le siège du SPANC et le lieu du contrôle (aller-retour)
Copie de document administratif	0.50 €/copie	/	Forfaitaire, payable à l'unité.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

➤ **VOTE** les tarifs 2018 du SPANC.

Pour extrait conforme,
Pleurduit, le 14 décembre 2017
Le Président,
Alain LAUNAY

